

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque RENAULT	Type 12 .. (*) - R 1170	Fiche d'homologation n° CH 0676 10
MOYENS D'IDENTIFICATION "12 L" ou "12 TL" à droite s. ailes avant (*) "TL" ou "L" à droite s. couvercle du coffre (*) "R 1170" s. plaquette (losange) à droite s. face int. de l'aile et devant le numéro de châssis Depuis le numéro de châssis : 3 000 001			
Numéro du châssis frappé à droite, later, s. boîtier amortisseurs et s. plaquette constructeur Signe d'identification du moteur frappé "810-02" à gauche à l'avant s. bloc sous distrib. allum. (pl. rivée)			
Constructeur RENAULT, BILLANCOURT (F) Importateur RENAULT (Suisse) SA, REGENSDORF/ZH			
CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. roues avant		MOTEUR Genre En ligne Temps 4	
Direction gauche ou droite Assistance -		Marque RENAULT Carbur. B	
Frein de service Hydraul. 1-circ. AV=disques, AR=exp. int. av. limit.		Type 810 - 02	
Frein auxiliaire Méc. exp. int. câble, (puissance s. roues AR)		Position à l'avant Nombre cyl. 4	
Frein stationn. s. roues arrière Frein pr. rem. -		Alésage 73 Course 77	
Transmission Méc. tte synchronisée Nombre vit. 4		Cylindr. 1289 cm ³ CV-Impt 6,56	
Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 140 km/h		CV-puiss. 54 (DIN) à 5250 t/m	
CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 4		Refroidissement Eau	
Toit ouvert -		Bruit 74 dB (A) à 5250 t/m	
Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -		Amortissement bruit 2 pots échappem^t (+)	
DIMENSIONS		POIDS	
Vote AV 1312 AR 1312		Avant	
Diam. braquage G 9.8 DR 10.1		Milieu	
Empattement 2441 / (/ /)		Arrière	
Dimensions ext.		TOTAL	
Dimensions int.		A vide	
Longueur 4340		515 365 880	
Largeur 1620		115 235 350	
Hauteur 1430		Total 630 600 1230	
Porte à faux AV 859		Garantie fabr. 650 670 1280	
AR 1040		Dimens. pneus 145 SR 13 ou 155 SR 13	
lat. _____		Charge p. essieu 650 ou 740	
		de l'ensemble	
		Poids maxi remorquable _____ kg	

EQUIPEMENT

Equipement électrique 12 v
 Feux de route 2/CIBIE E 2 Avertisseur optique oui
 Feux de croisement Bilux asym. Feux de position 2/sép. E 2
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électr. (2 tons) Niv. sonore 94 (dB/A)
 Essuie-glace 2/électr. (2 vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/combinés E 2 Catadioptrés 2/sép. E 2
 Feux stop 2/combinés Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. 1/centre pare-ch. Plaque ~~XXXXXXXX~~ oblongue
 Rétroviseur 1/int. + 1/ext. Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 6/av. lampe-témoin
 AV orange latér. orange AR orange
 Avert. clign. - Lampes de travail -
 Dispositif antivol : Verrouillage direction

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type RENAULT 12 .. (*) R 1170
 Châssis n° _____ (selon véhicule)
 Homologation n° CH 0676 10
 Forme de la carr. Limousine
 Places ass. : Total 5 (2 avant)
 Poids à vide 880 Carburant B
 CV 6,56
 Charge utile - Cylindrée 1289 cm³
 Poids total 1280 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : R 1170 3'004'131

*) Modèles 12 L = Luxe, avec banquette à l'avant

12 TL = Tourisme Luxe, av. sièges séparés à l'avant

+) Atténuation du bruit : 1 pot échappement $\diamond 11 = 300 \times 200 \times 100$ mm

$\diamond 12 = 400 \times 200 \times 100$ mm

Lieu et date de l'expertise

ZURICH, 9.12.1969

La commission d'expertise